



## ON VOUS RAPPELLE QUE :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses...) peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Attention ! Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation.

Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables de 7h00 à 20h00.

Les arboriculteurs, les viticulteurs et les agriculteurs ne sont astreints à aucun horaire, y compris les jours fériés.

- Il est **INTERDIT** de faire brûler à l'air libre des déchets verts et tout autre type de déchets sur tout le département et en particulier sur la commune de Chazay d'Azergues. La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques, en particulier de particules fines. Elle contribue ainsi à la dégradation de la qualité de l'air et a des conséquences sanitaires potentiellement graves sur nos concitoyens. Avec l'accroissement et l'intensification des étés caniculaires, le brûlage à l'air libre des végétaux constitue également un facteur aggravant de risques incendies en particulier dans les territoires exposés à ce risque. Il existe des méthodes alternatives de traitements de déchets verts : le compostage, le broyage, le paillage voire le dépôt en déchetterie. Toutes infractions à ces arrêtés seront constatées par la Gendarmerie ou la Police Municipale, verbalisées et poursuivies, conformément à la loi. L'amende peut atteindre jusqu'à 750 €.

- Afin de limiter la prolifération du moustique tigre, ne pas laisser d'eau dans les coupelles de vos plantes ou des points d'eau stagnantes afin d'éviter la prolifération des œufs. Les moustiques ne se déplacent pas au-delà de 150 mètres de leur lieu de ponte.

Soyons tous responsables pour passer un bel été !

Les prochains traitements de démoustification autour de l'Azergues auront lieu vendredi 23 mai à 7h, vendredi 18 juillet à 7h et lundi 1<sup>er</sup> septembre à 7h. Ils sont effectués par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA).

## AGENDA

**Mercredi 14 et**

**Jeudi 15 mai**

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Mission Locale**

Jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

Permanence à la salle Jeanne d'Arc de 13h45 à 16h45 sur RDV au 04 74 02 91 50

**Mardis 13 et 27 mai**

Ramassage du Tri sélectif

**Du 19 avril au 05 mai**

**2025 au matin**

Vacances scolaires

**Permanences adjoints**

**sur RDV de 10h à 12h :**

Samedi 17 mai

**Christine TRULLARD**

Information – Communication

Samedi 24 mai

**Michèle Balsa**

Animation – Culture/Cinéma - Fêtes et cérémonies - Petite enfance

La Mairie sera fermée :

*Samedi 3 mai (pont du 1<sup>er</sup>*

*mai), samedi 10 mai (pont du 8 mai) et samedi 31 mai (pont de l'Ascension)*

## SENIORS

- Pour les Séniors qui auraient choisi les chèques cadeaux lors de la remise des colis au mois de décembre, nous rappelons que ceux-ci sont valables jusqu'à fin juin. Passé ce délai, ils ne seront plus valides. Pensez à rendre visite à nos commerçants de Chazay avant cette date 😊
- Les personnes ayant 70 ans dans l'année sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie, par mail : [chazay@mairiechazay.fr](mailto:chazay@mairiechazay.fr) ou au 04.72.54.72.54.

## SCOLAIRE / ENFANCE

**Ecole Maternelle** : Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 sont ouvertes pour les nouveaux élèves :

- 1- Se procurer en Mairie dès à présent, un formulaire de demande d'inscription.
- 2 - Contacter la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE au 04.72.54.72.75 (jeudi toute la journée), pour inscrire votre enfant.

**Ecole Élémentaire** : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Les documents à remplir sont disponibles en Mairie. Puis, contacter Mme RATON, directrice de l'école élémentaire au 04.72.54.72.77 (tous les matins)

## MANIFESTATIONS

### - COMMEMORATION DU 8 MAI

9h45 : Monument aux Morts dans le parc de la Mairie : montée des couleurs, dépôt de gerbes, allocutions. Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité. 11h30 : Office Religieux à l'Église de Civrieux d'Azergues.

- AMIS DU VIEUX CHAZAY : samedi 10 mai, visite publique du village médiéval, l'équipe costumée fait vivre le folklore local. Ce parcours animé, suivi d'une visite du musée, est un véritable voyage au moyen-âge.

6 € par personne (2 € pour les moins de 12 ans), rendez-vous sur le parvis de l'église à 15h00 !

- DON DE SANG : jeudi 15 mai de 15h à 19h, salle Maurice Baquet, sur RDV.

Inscription sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/129116/sang>

- ALTERN'INFO : jeudi 15 mai à 20h30, Altern'Info présente une conférence-santé « Epigénétique, compréhension du vivant » animée par Paul VERNAY, boulanger-chercheur. Salle de l'Orangerie (Entrée libre).

- ECOLE DE MUSIQUE : vendredi 16 mai à 20h30, soirée Gospel avec le chœur de l'Ecole de Musique, à l'Eglise. Entrée participative libre.

- SOUFFLE D'IDÉES : samedi 17 mai de 9h30 à 13h, atelier thème « dressing ». Troc 10 vêtements !

Voir conditions sur le site : <https://souffleideeschazay.wordpress.com/> Maison des Associations.

Egalement, de 17h à 22h, rencontre Jeux de société à la Maison des Associations.

Entrée payante pour les non-adhérents 2€/pers/soirée ou 6€/famille/soirée.

- RELAIS LES P'TITS DORÉS : jeudi 22 mai de 8h30 à 11h30, salle de l'Orangerie.

- SACRÉE MUSIQUE : dimanche 25 mai à 17h30, à l'église Saint-André de CHAZAY D'AZERGUES, concert inédit à la bougie, avec Les Nouveaux Caractères et leur fameux Stabat Mater de Pergolèse - Festival Sacrée Musique. Tarifs et réservations : <https://sacreemusique.com/aura/>

- L'Amicale Chazéenne Voyages et Loisirs (ACVL) propose une sortie de 4 jours : TARASCON, NÎMES, UZÈS, PONT DU GARD. Du samedi 6 au mardi 9 septembre 2025. Renseignements et inscriptions :

06 81 25 42 46. Courriel : [acvl69@free.fr](mailto:acvl69@free.fr)

## Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

### Médecins

### Pharmacies

Jeudi 1 <sup>er</sup> mai	Dr DURAND (Chazay) 04 78 43 05 11	LIERGUES
Dimanche 04 mai	Dr FRANGE (Lucenay) 04 74 66 83 06	TERNAND
Jeudi 08 mai	Dr PREGNIARD (Morancé) 04 78 20 83 39	POMMIERS
Dimanche 11 mai	Dr NORESKAL (Dommartin) 09 82 28 52 19	CHATILLON
Dimanche 18 mai	Dr GUILLOT (Dommartin) 04 87 78 38 95	VAL D'OINGT
Dimanche 25 mai	Dr YAHIA (Les Chères) 04 78 25 90 60	ANSE
Jeudi 29 mai	Dr BERTRAND (Morancé) 04 78 20 83 39	MORANCE